

Directeur: GILBERT LaRUE.

"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campenon.)

VOL. XIX — No 991

Bureau: 3954, Parc LaFontaine — Tél.: FRontenac 1233

MONTREAL, 16 JANVIER 1932

Abonnement: \$2.50 par année

Temps: Incertain

Points d'interrogation universitaires!...

QUE NOUS PREPARE LE SIEUR BLUFFING BENNETT?

La prochaine session fédérale nous promet de fortes émotions dans un temps où les émotions certes ne manquent pas.

Après avoir accru les dépenses fédérales en 1931 et encouru un déficit de \$100,000,000, le gouvernement Bennett s'apprete, dit-on, à frapper les petits revenus d'un accroissement de l'impôt.

Quelques journaux conservateurs préparent déjà l'opinion à ce nouveau sacrifice qu'on exigera du peuple. Désormais, les revenus des pères de famille ne seraient exemptés de la taxe que jusqu'à concurrence de \$2,000 et non de \$3,000.

Les Tories, en bons tartufes qu'ils ont toujours été, donnent pour raison de cette augmentation le mauvais état des finances et le devoir de chaque citoyen de soutenir l'administration par patriotisme.

Il est évident que M. Bennett sera forcé de recourir à des moyens violents pour boucler son budget. Son emprunt de plus de deux cent millions ne saurait suffire. Il a dépensé largement en dépit de la crise.

En 1930, les dépenses nationales s'élevaient à \$398,442,247; en 1931, elles s'élevèrent à \$440,060,657. C'est une augmentation de plus de quarante millions. Les dépenses de 1930 dépassaient déjà de trente millions celles de l'année précédente. Si on continue de ce train, nous atteindrons bientôt le demi-milliard, en un temps où le premier souci de chefs prévoyants est de serrer la ceinture.

Nous ne sommes pas contre le principe de l'impôt sur le revenu; au contraire! C'est déjà assez pénible que de voir les municipalités s'acharner sur les seuls propriétaires, qui n'en pourront bientôt plus mais.

Nous trouvons toutefois étrange que l'on ne nous annonce qu'un nouveau sacrifice imposé aux gagne-petit. Est-ce que notre premier ministre, devenu millionnaire grâce à une succession bien agencée de testaments, aurait l'intention d'exécuter son plan de l'an dernier, qui consistait à épargner les riches aux dépens des pauvres.

Lorsqu'il présente son budget, en qualité de ministre des finances, la Chambre eut la surprise de constater que les diminutions promises de l'impôt sur le revenu s'appliquaient surtout aux gros revenus et que M. Bennett, pour sa part, bénéficiait d'un dégrèvement annuel de \$50,000.

Je suis sûr, fit alors observer l'hon. Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat dans le cabinet King, que si M. Bennett eût annoncé sur ses estrades que son premier geste, en arrivant au pouvoir, serait de diminuer ses impôts, il aurait été pendu au lieu d'être porté au pinacle.

Pris d'un accès de fureur, Richard-Bluffing Bennett, re-tancha du coup de son budget tout ce qui avait trait à la taxe sur le revenu en prétendant — ô tartuferie! — qu'il n'en avait pas eu connaissance. Pourra-t-il alléguer le même fallacieux prétexte cette année?

JUSTINIEN.

VICTOIRE DU FEMINISME QUI EST ANTI-HOUDISTE

Comme quoi les partisans de Camillien ont tout fait à Québec contre les femmes, jusqu'à se rendre ridicules.

(Dépêche spéciale à "L'Autorité"), Québec, 16. — Ces dames qui s'occupent activement de féminisme doivent se réjouir de la victoire qu'elles viennent de remporter à la Législature, en obtenant le vote pour les femmes mariées séparées de biens et les femmes d'affaires contribuable aux élections municipales dans la métropole à partir.

Cela ne veut pas dire néanmoins qu'elles triompheront la semaine prochaine, lorsqu'elle viendront demander à la Législature le même droit pour toutes les femmes de la province aux élections provinciales. Beaucoup de féministes (côté hommes), tout en étant favorables au suffrage féminin en principe, estiment que celui-ci ne devrait être concédé que par étapes, non pas qu'ils estiment qu'une bonne proportion des hommes votent mieux qu'elles le pourraient faire, mais parce qu'ils croient que deux noirs ne font pas un blanc.

Ce triomphe féministe est surtout un triomphe sur le "houdisme" dominant à l'hôtel de ville de Montréal. Les "houdistes" ont fait tout ce qu'ils ont pu pour bloquer au Conseil législatif cet amendement à la Charte de Montréal. L'avocat de la Ville, Me Guillaume Saint-Pierre, qui avait reçu des ordres en conséquences, n'a pu trouver que des arguments enfantins pour combattre la proposition, notamment celui-ci:

— Si les femmes obtiennent d'être électrices, elles voudront être candidates. Or, le peuple a montré en 1930 qu'il ne voulait pas des femmes-candidates en battant toutes celles qui avaient brigué les suffrages, à l'exception de Mlle Agnès McPhail.

Curieux raisonnement en réalité, et qui équivaudrait à dire que si tous les candidats-médecins étaient battus à une élection générale, il faudrait rayer tous les médecins de la liste.

Au fond, les échevins "houdistes" ont une peur bleue des femmes propriétaires, car ils estiment que celles-ci voteront en bloc contre eux, par suite de leurs extravagances — pour ne pas dire plus — financières. C'est pourquoi, non contents de ne pas insérer un amendement en leur faveur parmi ceux qu'ils préparaient pour la charte, ils ont encore grossièrement refusé de recevoir une délégation de ces dames.

Ils étaient bien plus occupés à la fabrication d'amendements stupides qui furent du reste refusés au milieu de la dérision générale, entre autres ces deux-ci:

Une indemnité additionnelle de \$600 aux échevins qui feraient partie de comités, quand on sait que ces comités ne font rien du tout et que le seul résultat de cet amendement aurait été d'y faire entrer tous les "houdistes", anxieux de grossir des émoluments qu'ils gagnent déjà si mal.

Le droit pour les candidats à l'échevinage de se présenter sans avoir au préalable acquitté leurs redevances envers la Ville, alors que le premier devoir de tout citoyen est bien de payer ses taxes. Voyez-vous ces gens qui prétendaient administrer le produit des taxes des autres sans payer les leurs!

ROBUR.



LA SCIE PHILANTHROPIE MILLIONNAIRE

Evangéline Booth, fille du fameux "général" fondateur de l'Armée du Salut, paie des taxes comme Ford.

LE CHOMAGE EST POIRE JUTEUSE

On annonce qu'Evangéline Booth, la générale-en-chef de l'Armée du Salut aux Etats-Unis, figure sur la liste des contribuables américains qui paient l'impôt sur un revenu annuel d'un million de dollars.

Voilà qui suppose un capital de plusieurs millions et range la "générale" salutiste dans la catégorie des Ford, des Rockefeller, des rois de l'acier, du pétrole, du téléphone, du lard salé, etc.

Et ceci nous montre jusqu'à quel point les splendides hauteurs peut mener une savante combinaison de la philanthropie et du matériel. Tout en se montrant bienfaisant pour les autres, on peut être bon pour soi-même, n'est-ce pas? Charité bien ordonnée...

Booth le père, le fameux "général", était un mystique pratique, et à la Bible et la grosse caisse, il ajoutait un sens profond de la psychologie humaine et une connaissance parfaite de l'art commercial.

Résultat: il avait réalisé ce tour de force qui ferait pâlir tous les Houdistes (nos grand philanthropes qui se donnent tant de peine afin d'emprunter de l'argent "pour le peuple"), ce tour de force de servir à la fois Dieu et le Veau d'Or. Un veau, soit dit entre nous, qui ne vieillit guère...

Et puis le "général", ce William Booth dont la barbe majestueuse et flottante fit maintes fois l'admiration du monde civilisé lorsque, naguère, à Londres, on le voyait passer, assis dans la calèche royale au côté d'Edouard VII, le "général", disons-nous, fut un grand artiste, et il s'est toujours montré le protecteur convaincu de la musique (principalement les instruments à vent et à percussion) et du chant (voix d'épêches et de pucelles soufflant des cantiques dans des porte-voix).

Nous sommes bien placés, à Montréal, pour admirer ces manifestations artistiques dont certaines liques comme la Lord's Day Alliance et autres associations du même genre, dont nous sommes heureusement débarrassés, auraient voulu faire nos "beaux dimanches".

Pour ma part, je goûte cependant moins les concerts des Salutistes que ces "confessions" volontaires dont ils nous régalaient, il n'y a pas longtemps encore:

— Hier, disait l'une d'elles, assez jolie, j'étais dans les bras de Satan, aujourd'hui, je suis dans les bras du Salut.

— Demain, cria un loustic, venez dans mes bras.

J'aurais tout de même beaucoup plus de considération pour l'humble pasteur méthodiste, dont le génie et la claire vision ont su jeter les bases d'une organisation qui, à l'heure actuelle, s'étend en cinq parties du monde — en attendant la colonisation des pôles — s'il n'avait laissé une fille, Evangéline, qui paie un million de taxes par année. Dorénavant, quand un philanthrope viendra nous tendre la main, on lui demandera:

— Combien paies-tu au fisc, mon vieux?

Par le temps qui court, les "pauvres" chômeurs "sont accommodés" de beaucoup de "sauces fort riches" pour ceux qui tiennent la queue de la poêle.

C'est-à-dire que derrière le paravent commode du chômage, beaucoup de pseudo-philanthropes remplissent avec art leurs poches avec l'argent soutiré aux gogos, pour mieux "passer la crise".

L'HON. ALEXANDRE TASCHEREAU RASSURE LES PROPRIÉTAIRES EN LEUR PROMETTANT "QU'AUCUNE TAXE NE SERA IMPOSÉE CONTRE LEUR VOLONTÉ". — LE MILLION DE LA VILLE.

Selon son invariable coutume, qu'il partage du reste avec d'autres êtres chers à Darwin, de mettre à la fois les mains et les pieds dans les plats, "le maire de Moréal Camilriga Houde", lorsque vint au comité des bills privés de l'Assemblée législative, pour approbation, la demande de faire un don d'un million à l'Université de Montréal, pour son hôpital, s'écria:

— Pas avant que les propriétaires n'aient été consultés par référendum!

C'est que le maire de "Moréal" était de mauvaise humeur ce jour-là, nos législateurs ayant décrété que les dépenses à coups de millions que préconisaient les "houdistes" devraient d'abord être soumises à l'approbation des propriétaires, approbation qu'ils se garderaient bien de chercher.

Au comité des bills privés du Conseil législatif, jeudi, les représentants de la Ville ont demandé de réintégrer dans leur bill la clause retranchée par l'Assemblée législative à la demande du maire, ce qui leur a été accordé.

Mercredi prochain, la Ville fixera le délai nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et l'on croit que ce sera six mois. La principale raison qui a induit nos législateurs de Québec à dispenser Concordia du référendum, c'est qu'elle avait fait à l'Université une promesse formelle de lui verser ce million, par la bouche de M. Allan Bray, alors président de l'exécutif, un gros homme très rond en affaires et qui jetait les millions avec d'autant plus de facilité qu'il ne s'inquiétait guère où il les prendrait, s'étant sans doute figuré que la poche des contribuables était inépuisable.

A propos de l'Université, un immense malaise s'est emparé des propriétaires catholiques de Montréal, à la pensée qu'ils pourraient subir une aggravation d'impôts pour une institut où sur laquelle ils n'exercent et n'exerceront jamais aucun contrôle. D'autant plus qu'il est manifeste que la presque totalité des villes et villages de la province ecclésiastique de Montréal refuseront de contribuer en quoi que ce soit.

Un groupe de propriétaires s'étant réuni cette semaine, l'un des orateurs, M. F.-B. Mathys a même été jusqu'à dire:

"Si l'Administration de l'Université de Montréal ne songe pas à recourir de nouveau à la charité publique, c'est qu'elle a perdu la confiance qu'avait en elle le public en 1920."

Plusieurs autres points d'interrogation se posent aussi dans le public, à savoir:

— Est-il vrai, et il y a de cela pas mal d'années, que la corporation de l'Université de Montréal, n'ayant pas un besoin immédiat des fonds à sa disposition, acheta du franc français à 12 centimes, croyant qu'il remonterait, alors qu'il subit un dégringolade?

— Est-il vrai que les réparations à l'édifice de la rue Saint-Denis, à la suite des deux incendies qui le ravagèrent, et autres constructions de moindre importance, ont coûté quelque chose comme \$1,052,000?

— Est-il vrai qu'après de multiples transactions l'Université est devenue propriétaire d'un terrain qui lui a coûté \$635,000?

Des explications auraient été promises par M. Victor Doré, président de la Commission scolaire, sur tout ces points à ce groupe de propriétaires, pour le 20 janvier; et ceux-ci ont télégraphié au premier ministre, demandant de ne rien décider dans l'intervalle, l'hon. Alexandre Taschereau ayant répondu que "les propriétaires de Montréal ne seraient appelés à verser aucune taxe que ce soit contre leur volonté".

Des propriétaires vont aussi loin que de demander une enquête sur toutes les dépenses de l'Université y comprises celles encourues pour ses dernières constructions au flanc de la montagne, et il faut espérer, en vue du malaise général, grossi d'heure en heure par les rumeurs en cours, que le tout sera débrouillé à la satisfaction de tous les intéressés.

OBSERVATOR.

RINFRET VS MONET

Chaque jour l'hon. Fernand Rinfret, candidat à la mairie de Montréal, dont l'acceptation officielle est attendue sous peu, reçoit les adhésions de multiples organisations ouvrières, sociales, etc., réclamant un premier magistrat "soucieux de sa dignité".

Quant à la candidature du juge Amédée Monet, ils sont innombrables les curieux qui attendent sa réponse à l'accusation de s'être présentée à l'hon. Alexandre Taschereau, lui demandant une pension de \$5,000, pour prendre sa retraite en expectative de sa lutte à la mairie. N'a-t-il pas promis cette réponse?

La grange du "terrien" Laurent Barré



Le "terrien" bolchévisant Laurent Barré, M.A.L.



Le "Devoir" ne nous parle plus de sa Ligue des Familles nombreuses — et pour cause! — puisqu'elle ne lui a servi jusqu'ici qu'à diminuer les salaires des pères de familles nombreuses de son personnel. Le plus drôle, c'est qu'on leur avait dit, afin de leur faire prendre la pilule en douceur, que le saint organe était menacé des pires calamités financières à moins de réduire ses dépenses de 10 pour 100. Les commandes pour travaux typographiques ne venaient pas, etc. etc. Après avoir serré leur ceinture et les nombreuses ceintures qu'il y avait à la maison, les gens du "Devoir" se seraient résignés, s'ils n'avaient constaté tout aussitôt l'introduction dans la bâtisse d'une machine à composer toute neuve, de cinq mille beaux dollars. Ce n'est pas l'habitude, pourtant, des industries dont les affaires diminuent d'augmenter leur machinerie. Est-ce à croire que la pieuse feuille a tout simplement capitalisé la crise à son bénéfice? Ses petits salariés attendent avec impatience son prochain encouragement à "croître et multiplier".

On nous assure que l'A. C. V. C. n'en revient pas, des réjouissances publiques des veilles de Noël et du Jour de l'An, malgré son appel à Concordia, qui n'en fit rien, de tout fermer au nom de l'écœuvressement: hôtels, clubs et restaurants. Il est tout probable que si le candide Allan Bray n'était pas sorti brusquement de l'hôtel de ville d'un "coup de balancoire", il aurait écouté ces folichons, lui qui ne parlait pas moins que d'imposer le couvre-feu tous les soirs, à 9 heures, à une partie de la population. Les "accésistes" — autres "protégés" du "Devoir" — à part les familles nombreuses — sont un groupe de voyageurs de commerce — oh! un très petit groupe — qui en ce temps de crise, au lieu de vendre indienne et bottines fines, s'occupent de théologie, philosophie, sociologie, psychologie, etc. Aussi faut-il s'attendre à les voir bientôt s'inscrire sur la liste des nécessiteux.

VULCAIN.

Dans le même temps que le "futur" ministre de l'agriculture dans le "futur" cabinet Houde fabriquait ses romans bouffons "Bertha et Rosette" et "Conscience de Croyants", et mûrissait son "plan" de crédit agricole à 2%, voyez quel magnifique aspect présentait sa grange de l'Ange-Gardien, comté de Rouville. C'est le même Laurent-Outang qui disait ces jours-ci à la Législature: "Il y a des médecins qui donnent du poison à leurs malades pour les guérir. Que le crédit agricole soit bon ou mauvais, il faut l'employer: il est nécessaire." Autrement dit, ruinons s'il le faut la province de Québec, pourvu que le "plan" Barré vive! Que pensera le perrain de Laurent, le pieux Omer Héroux, du "Devoir", de cette doctrine bolchévique?

LA POPULATION FRANCAISE CROIT AVEC ECONOMIE

Les enfants trop coûteux sont en partie remplacés par des adultes de rapport.

Paris, 16. — Le ministre de l'intérieur a publié les résultats du dénombrement de la population de la France, d'après le recensement de mars 1931.

La population présente totale comptait 41,831,923 personnes, dont 39,944,000 Français et 2,890,923 étrangers. Par rapport au dénombrement de 1926, on note une augmentation de 1,091,026 personnes, dont 695,745 Français et 395,281 étrangers.

En dépit d'une natalité plutôt faible, la France s'accroît donc de 200,000 habitants par année, avec cet avantage, aux yeux des économistes, que partie des nouveaux arrivants, au lieu d'être à charge, comme les enfants, sont des adultes d'un rapport immédiat.

Le département de la Seine vient en tête. Sa population totale en mars 1931, était de 4,933,855 personnes, dont 4,474,357 Français et 459,498 étrangers. L'augmentation par rapport à 1926 est de 305,218 unités.

Le département qui compte le moins d'habitants est celui des Hautes-Alpes, avec 87,566.

Par rapport au dénombrement de 1926, le département de Seine-et-Oise compte 228,092 unités en plus, celui des Bouches-du-Rhône, 172,123; par contre, le département de la Haute-Vienne compte 15,438 unités en moins; celui du Puy-de-Dôme, 11,809 et celui des Côtes-du-Nord 13,257, également en moins.

LE CONTRIBUABLE ET LES PURES JOIES DE L'ECONOMIE

Celui de Lachine en a enfin un avant-goût grâce à la vente de son service électrique. — Le maire Dalbé Viau remet ses gros pieds dans les plats. — A quand l'annexion de la commission scolaire? — Rejet d'une proposition pour construire un autre cinéma.

(Du correspondant de "L'Au-chine, qui tous, dit-il, ont com- mis l'erreur de relater qu'à la séance du Conseil, jeudi le 7, celui-ci avait été informé que trois règlements adoptés par l'ancien Conseil, votés par les électeurs et approuvés par la Commission métropolitaine, dont le maire est membre, pour le pavage de deux avenues, avaient été déclarés illégaux par le département des affaires municipales à Québec.

A QUI LA FAUTE? Si notre premier magistrat avait été de la plus élémentaire bonne foi, il aurait convenu, comme l'échevin Leduc, leader du Conseil, et d'autres échevins, que de la lecture de divers documents par le secrétaire-trésorier, il résultait qu'en effet ce désaveu avait été dé- crété par le département des (A suivre à la page 2)

CHRONIQUE DE LACHINE

(Suite de la page 1)

affaires municipales. Que le secrétaire se soit embrouillé dans la lecture de ses papiers ou que ses auditeurs, échevins et autres, aient mal compris, le fait n'en reste pas moins le même: que personne n'a voulu tromper, pas plus les correspondants des journaux que les autres, la population de Lachine et d'ailleurs. En plus, ce n'est que trois jours plus tard que fut constaté l'erreur à l'hôtel de ville.

Du reste, on savait dans les milieux bien informés que le Dr Alphonse Lessard, directeur du département provincial d'hygiène, n'avait pas vu d'un bon œil ce virement, d'une somme importante, de fins hygiéniques à des fins de pavage, et que s'il a fini par accorder son approbation, c'est que les travaux ayant été accomplis avec l'assentiment de la majorité des contribuables de Lachine, rien n'aurait servi de revenir en arrière. L'omlette cuite, il n'y a plus qu'à la manger.

UN MAIRE FAILLIBLE

Vous, M. le maire, qui posez à l'homme infallible, n'avez pas donné la preuve, en maintes circonstances, ou que vous vous trompiez, ou que vous vouliez tromper les autres?

Avez-vous été infallible, aux dernières élections provinciales, lorsque vous prédisiez l'arrivée au pouvoir de Camillien Houde et que vous annonciez que vous alliez entrer dans son ministère, ajoutant que trois jours après les élections vous iriez suspendre votre chapeau dans le bureau de l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie?

Avez-vous été infallible, dans la même circonstance, lorsque vous vous vantiez d'une majorité de 800 dans Lachine et d'une majorité totale de 500 au moins dans le comté de Jacques-Cartier, alors que vous n'avez eu que 200 dans Lachine et que M. Victor Marchand vous a bel et bien battu dans le comté?

Avez-vous été infallible, M. le maire, aux élections municipales de décembre, lorsque vous disiez au candidat Médor Boyer, le jour de la nomination: "Mon Médor, dans huit jours, tu seras à l'hôtel de ville?"

Avez-vous été infallible, M. le maire, lorsque vous disiez, aux mêmes élections municipales: "Leduc sera battu par Anatole par au moins 125 voix?"

Avez-vous été infallible, lorsque vous disiez: "Saint-Onge et Josaphat Dubois essaient de rentrer à l'hôtel de ville, mais ils seront écrasés tous les deux?"

Avez-vous été infallible, lorsque vous disiez: "Gilbery sera sûrement battu chez les Anglais, parce qu'Anatole lui a fait la soupe trop chaude?"

Lorsqu'on a été aussi souvent et aussi puissamment faillible, M. le maire, on n'essaie pas de se vêtir d'un manteau d'infailibilité! Chacun sait d'ailleurs que ce qui vous blesse, c'est que les représentants des journaux à Lachine ne sont pas unanimes à vous prodiguer l'épave que vous ne méritez pas. Vous seul vous croyez un pontife!

QUEL ARCHITECTE!

Mais nous allons passer à des choses plus sérieuses qu'aux petites blessures subies par la susceptibilité trop vive de notre premier magistrat, lequel s'occupe du reste ce poste que parce que la population, en décembre, surtout la population anglaise, alors peu au courant du sentiment français, craignait de se voir imposer Anatole. Chez nos concitoyens anglais, le mot d'ordre était: "Viau, hélas! mais Carignan, hola!"

Dalbé n'eût-il pas un jour le culot d'aller déclarer au comité d'administration de la Commission scolaire de Montréal qu'en sa qualité de maire et d'architecte il recommandait comme une bonne affaire l'achat, au prix de \$30,000, de l'édifice autrefois occupé par les Chevaliers de Colomb, et qui vient d'être acquis par la Lachine Masonic Temple au coût de \$22,000?

Si le maire et d'autres se déclarent scandalisés de voir cet édifice aujourd'hui occupé par la Lachine Victoria Lodge no 73, qu'ils s'en prennent à la Commission scolaire de Montréal, qui a refusé son approbation à l'achat \$8,000 trop cher, pour le convertir en jardin de l'enfance, d'un édifice surtout impropre à des fins scolaires, malgré la recommandation du grand architecte Dalbé, en ce qu'il n'est pas à l'épreuve du feu.

Il est même surprenant que le feu ne se soit jamais déclaré lorsque les Chevaliers y faisaient fonctionner leur "cham-

bre chaude", car on assure que c'était "brûlant" parfois aux séances d'initiation.

"SAINT DALBE!"

Mgr J.-V. Piette, le chanoine A. Sylvestre, le chanoine Luke Callaghan, l'abbé Rosaire Caron, membres de la Commission scolaire catholique de Montréal en 1930, et qui refusèrent de tomber dans le panneau du jardin de l'enfance, ne sont peut-être pas aussi orthodoxes que Dalbé et sa bande; mais il n'est pas donné à tous de pouvoir se canoniser de son vivant, et même nous ne sommes pas prêts à dire, pour notre part: "Saint Dalbé, priez pour nous!"

N'ôte maire était-il au courant des affaires de la compagnie propriétaire de l'immeuble, laquelle s'empressa aussitôt de faire faillite? Et si la compagnie d'à côté, dont on voulait aussi faire acheter par notre commission scolaire l'édifice menaçant ruine, n'a pas suivi la première dans sa dégringolade, qu'a-t-elle fait de son amas de débris?

La diminution de la taxe scolaire attendue par les contribuables, à la suite de cette économie de \$50,000 à \$60,000 réalisée sur l'injonction de la Commission scolaire catholique de Montréal, se fait encore attendre, malheureusement, et nous continuons à payer \$1.20 par \$100.00 au lieu des 70 centimes que l'on paie ailleurs.

PREMIER SOULAGEMENT

D'autant plus que dans une autre sphère, nous venons d'obtenir un soulagement appréciable. Depuis le 29 décembre 1931, la Montreal Light Heat and Power Consolidated a pris à sa charge le service électrique des abonnés de Lachine, et mercredi, le 13 février, les autorités de notre ville ont reçu des officiers de la compagnie l'utilité métropolitaine un chèque de \$200,000 en paiement total pour l'usine électrique municipale.

La vente a été effectuée conformément à un règlement passé le 17 septembre 1931 et ratifié presque à l'unanimité par les contribuables lors d'un référendum tenu les 9 et 10 octobre. Le transfert fut plus tard approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil, et dans l'intervalle, le contrat final fut dressé et accepté.

Le réseau de Lachine est le dix-huitième qui soit venu, depuis trois ans, augmenter le nombre des municipalités desservies directement par Montreal Light Heat and Power. Durant ce temps, l'entreprise d'utilité publique de Montréal a acquis les réseaux fournissant l'électricité aux municipalités suivantes: Cités de Lachine et de Verdun; Villes de Baie d'Urfé, Beaconsfield, Greenfield Park, St-Lambert et Senneville; Villages de Pierrefonds, Rivière-des-Prairies, Ste-Geneviève et St-Vincent-de-Paul; et paroisses de Dolard des Ormeaux, Dorval, Le Bizard, Pointe-Claire, Ste-Anne-de-Bellevue, St-Antoine-de-Longueuil (Mackayville) et Ste-Geneviève.

Les citoyens de Lachine auront maintenant l'avantage d'obtenir leur électricité au tarif standard métropolitain de trois cents le kilowatt-heure comme à Montréal et dans les autres localités desservies par la Compagnie. Comme l'ancien tarif, sous le service municipal, était de 4.95 cents le kilowatt-heure, les résidents de Lachine bénéficieront d'une diminution substantielle dans le coût de leur électricité.

FUTURES AMELIORATIONS

L'amalgamation du réseau de Lachine à celui de Montreal Light Heat and Power va donner lieu à de grandes améliorations dans le système de distribution qui est sûrement inadéquat à l'heure présente. La duplication des poteaux et des fils sera graduellement éliminée, ce qui contribuera sans aucun doute à embellir les rues de la ville.

Pas n'est besoin d'insister longuement sur la campagne de près d'une année menée par notre journal en faveur de cette vente, lorsque les gens qui se disent "bien-pensants" n'avaient cessé de clamer que

57ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'actif, qui accuse une augmentation, s'établit à \$150,210,246. — Les bénéfices nets s'élèvent à \$1,001,940. — Les dépôts forment une somme de \$116,417,589. — Excellente situation liquide.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le vendredi 15 janvier, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique, la 57ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice terminé le 30 novembre 1931, révèle une situation tout à fait satisfaisante, en dépit de la dépression économique.

Le compte des profits et pertes fait ressortir à \$1,001,940 les bénéfices nets de l'exercice, en regard de \$1,024,702 en 1930. Les dépôts forment une somme de \$116,417,589, marquant une diminution d'un peu plus de trois millions par rapport à la même date de l'année précédente. Les dépôts courants ont été affectés, naturellement, par la contraction des affaires. Les dépôts d'épargne, qui s'élevaient à environ \$89,500,000, à rapprocher de \$91,100,000 à la fin de l'exercice antérieur, n'ont fléchi qu'au mois de novembre, à cause de la souscription du public à l'Emprunt national; en août, septembre et octobre, ils étaient en augmentation relativement au 29 novembre 1930. L'actif de la Banque, accusant un accroissement de près de trois millions, s'établit à \$150,210,246. L'actif liquide s'élève à \$16,358,381. L'actif immédiatement réalisable, qui se chiffre par \$78,264,984 en regard de \$72,721,566 l'an dernier, représente 57.78 pour cent du passif envers le public, contre 54.98 fin novembre 1930. Les prêts courants et escomptes forment un total de \$63,560,303, à rapprocher de \$66,424,828 à la clôture de l'exercice antérieur. Cette diminution de \$2,864,525 est la conséquence du ralentissement de l'activité économique. Les placements de la Banque se chiffrent par \$42,151,836, en augmentation de \$8,889,604 depuis un an.

Les actionnaires, après avoir adopté des résolutions de félicitations à l'adresse des administrateurs et de remerciements à l'adresse du personnel, ont réélu le conseil d'administration de la Banque, qui est ainsi composé: l'hon. F.-L. Béique, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet et J.-H. Fortier, sir J.-Geo. Garneau, MM. A.-A. Larocque, Ch. Laurendeau, C.R., et Beaudry Leman, l'hon. D.-O. L'Espérance, M. Leo G. Ryan et l'hon. J.-M. Wilson.

nous ferions "pétaque".

Aujourd'hui une déduction lumineuse de 65 pour 100 est la bienvenue, et une réduction scolaire d'autant — absolument possible, si on le veut — ne serait pas moins.

Des succès successifs, très flatteurs, nous ont valu certains démarcage que nous n'attendions pas et à laquelle nous n'avons malheureusement pu accéder, voici pourquoi:

Un groupe de citoyens s'est mis en tête d'ouvrir une nouvelle salle de vues animés dans notre ville. La délégation qui s'est adressée à nous afin de mener une propagande en faveur du projet tint ce langage:

UN BEAU BILAN

— Comme vous n'embrassez que les bonnes causes, vous les gagnez toutes. Vous avez été contre l'expulsion des cabanes à chaloupes, lesquelles ne causaient de mal à personne, ces pauvres cabanes, et les cabanes sont restées là où elles étaient. Par contre, vous avez été pour le coulage dans le ridicule du costume de bain dit "anatomique", et ce costume burlesque n'existe plus que dans la mémoire des rieurs qui s'en moquent et s'en moqueront encore un siècle.

"Vous avez été contre l'achat de pompes pour l'aqueduc sans soumissions, parce qu'on les allait payer trop cher et de compagnies en dehors de Lachine. Or, vous avez obtenu que ces pompes fussent achetées à meilleur marché et de compagnies locales et l'ex-échevin qui favorisait cette iniquité a été aplati par l'électorat.

"Vous avez éclairé la population sur les avantages de la vente de notre système électrique à la seule compagnie en mesure de l'améliorer, et en plus de la diminution formidable ainsi encourue dans le budget de chaque famille, c'est grâce à cette transaction que notre Conseil a pu boucler son budget en face des charges nouvelles et écrasantes que nous a values et que nous vaut encore le chômage.

"Vous avez aidé à épargner aux contribuables une dépense inutile de \$50,000 au moins dans cet achat projeté de l'ancien immeuble des Chevaliers de Colomb pour le convertir en jardin de l'enfance, alors que tout l'espace nécessaire se trouve à l'Académie Piché pour l'ouverture de nouvelles classes qu'on néglige d'ouvrir Dieu sait pourquoi!"

DANGEAU.

GEORGES MILTON DANS "LE ROI DU CIRAGE"

Après le "Roi des Débrouillards" qui a connu un succès triomphal en notre province, voici Georges Milton, le sympathique "Bouboule" qui revient dans une autre production Pathé-Natan intitulée "Le Roi du Cirage".

Nous y retrouverons "Bouboule" en des aventures nouvelles. Georges Milton est inimitable en ciré de chaussures, conducteur d'autobus,

"Aux élections provinciales vous avez grandement contribué à la défaite de Dalbé Viau en le démasquant dans Lachine, où l'énorme majorité sur laquelle il comptait fondit comme neige au soleil, et aux élections municipales vous avez été la grande cheville ouvrière dans l'écrasement d'Anatole et de sa "grang".

"Eh bien! nous voulons établir un troisième théâtre de cinéma à Lachine. Voulez-vous nous aider à préparer l'opinion publique, en lui démontrant les avantages de cette nouvelle institution?"

A cette flatteuse requête nous avons répondu:

PAS D'AUTRE THEATRE

— En principe, nous ne sommes pas contre les amusements, et nous avons combattu sur ce point les gens qui voulaient parquer les citoyens de Lachine comme dans un clos. Le bon cinéma peut être non seulement récréatif, il peut être encore très instructif. Et si nous ne voulons pas que Lachine se dépeuple, à l'instar de tant de nos campagnes où les amusements sont aussi rares que la lune en plein midi, nous devons procurer des amusements sains à la population. Mais à l'heure actuelle, nous allons être contre vous pour deux raisons:

"1o. — Les autorités religieuses sont contre l'ouverture d'une nouvelle salle de cinéma à Lachine et l'une des raisons qu'elles donnent est la crise, et en cela tout homme de bon sens ne peut que les approuver, ainsi que nous sommes toujours prêts à le faire nous-même dans l'exercice de la haute mission qu'elles ont à accomplir sur terre.

"2o. — Les deux théâtres de cinéma actuels, par leur haute tenue, méritent d'être encouragés, et ce ne serait guère les aider, à une époque où leurs recettes doivent être considérablement réduites, que de distraire une partie de leur clientèle.

"Lorsque Lachine aura 30,000 de population — et espérons que ce sera bientôt, bien que le maire Viau ne se presse guère de construire les 22 logements qu'il nous a solennellement promis, la main sur le coeur, afin d'attirer du monde, il sera toujours temps de construire un nouveau ciné.

DANGEAU.

allant dans un music-hall pour voir une petite artiste qu'il croit une grande vedette, et se trouvant engagé par un gérant lequel est fort embarrassé de trouver quelqu'un pour figurer un prince attendu par la véritable grande vedette du lieu. Le "prince" plaît beaucoup à la théâtrale et néglige de s'intéresser à la petite artiste qui l'aime réellement. Cent péripéties bouffonnes dans les coulisses du music-hall, dans une soirée mondaine, font de ce film un succès de rire qui atteint celui du "Roi des Débrouillards".

VERITABLES RUEES D'AUTOMOBILISTES VERS MONTREAL

C'est ce qui s'annonce lorsque la Montreal Automobile Trade Association ouvrira son exposition le 23 janvier.

Les distributeurs et les vendeurs d'automobiles de toutes les parties de la province et même des provinces voisines non seulement viendront au Salon de l'Automobile de Montréal, mais de plus ils y amèneront les acheteurs probables qui ont l'intention sérieuse d'acheter un véhicule au cours des prochains six mois.

M. P.-O. Messier, trésorier de la Montreal Automobile Trade Association, Limited, organisatrice de l'Exposition, a déclaré aujourd'hui que l'assistance de la part de ceux qui font partie de l'industrie serait plus considérable que jamais dans le passé. En effet, le bureau de direction du Salon a été pratiquement inondé par la correspondance venant des manufacturiers, des détaillants, des propriétaires de postes de service et de garages de chaque ville et village de l'Est du Canada.

M. Messier prédit que des gens viendront de chacun des petits villages de la province de Québec pour visiter l'Exposition et que des milliers d'autres viendront des provinces maritimes et de l'Ontario. M. Messier est d'opinion que les vendeurs d'automobiles et les propriétaires de garages ne viendront pas à Montréal uniquement dans le but de voir et de se familiariser avec les dernières innovations dans le monde de l'automobile, des camions et dans l'équipement des garages, mais la majorité de ces vendeurs amèneront avec eux, en plus grand nombre que jamais, les clients de ces localités qui sont anxieux d'étudier les récentes améliorations avant de donner une commande immédiate pour la livraison au printemps.

M. Adelman Lévesque, le gérant général de l'Exposition, annonce que des représentants du Salon de l'Automobile de Montréal étaient partis hier afin d'assister à l'ouverture officielle du Salon de l'Auto de New-York, aujourd'hui même, dans le Grand Central Palace. Ces représentants compléteront en même temps les arrangements déjà faits afin de faire expédier vers Montréal tous les modèles qui sont exposés à New-York dès que l'exposition sera terminée là, afin qu'ils soient tous arrivés en temps pour l'ouverture officielle qui aura lieu à Montréal le 23 de ce mois. M. Lévesque a affirmé que l'exposition serait complète dès le premier jour et que les exposants avaient été informés qu'il serait défendu d'entrer qu'il que ce soit dans l'édifice du Stadium après l'ouverture. Les visiteurs de la première journée sont donc assurés de voir un ensemble aussi complet que ceux qui viendront plus tard dans la semaine.

M. P.-O. Messier annonce aussi qu'un contrat a été accordé à la firme locale Geo.-A. Trahan Company, qui devra décorer complètement les trois vastes étages de l'édifice du Stadium. Le plan décoratif promet d'être très intéressant pour tous les visiteurs. Des peintures spéciales couvriront tous les murs et serviront à décrire l'évolution du transport depuis le commencement du monde jusqu'à la plus récente invention, l'avion.

Un programme musical de choix sera donné en tout temps par arrangement spécial et un système de haut-parleurs diffusera cette musique sur les trois planchers. Tous les matériaux de décoration seront à l'épreuve du feu et un système spécial de prévention du feu (sprinkler) a été installé afin d'assurer de façon définitive la sécurité des visiteurs durant toute la semaine du Salon.

Comme cela a déjà été annoncé, plus de trente manufacturiers différents exhiberont chacun plusieurs modèles, qui dans la majorité des cas n'auront jamais été mis à la vue du public dans le passé. Ces modèles ont été montrés au public américain pour la première fois lors du Salon de New-York et ils seront exhibés en Canada pour la première fois au Salon de l'Auto de Montréal qui ouvre le 23 janvier.

HOMME SINCERE

M. Normand, juge d'instruction, interrogeait, l'autre jour, en présence de son avocat Me Henri Sebbag, l'inculpé Uzenat, qui blessa sa femme de plusieurs coups de revolver.

Comme ce mari meurtrier s'ex-sive, le magistrat instructeur lui coupa la parole: — Mais expliquez-vous donc moins vite... C'est dans votre intérêt... Vous aurez ainsi le temps de la réflexion! Alors l'inculpé: — Monsieur le juge, quand on dit la vérité, on n'a pas besoin de réfléchir!

LE TOURISME AUX BERMUDES

Les Bermudes, ces îles enchantées dont la popularité comme villégiature d'hiver se manifeste par une affluence de plus en plus considérable de touristes, sont de nouveau cette année, le rendez-vous préféré de nombreux Canadiens et Américains désirant fuir les rigueurs du climat nord-américain. Depuis l'inauguration l'an dernier, d'un service hebdomadaire de paquebots du Pacifique Canadien de New-York aux Bermudes, la vogue de ces îles ensoleillées a atteint un tel degré que la grande compagnie canadienne de transport a décidé d'établir un service bi-hebdomadaire par ses paquebots "Duchess of Atholl" et "Duchess of York", respectivement commandés par les capitaines D. R. McQueen et R. N. Stuart. De plus, en prévision de l'affluence des touristes, un nouvel hôtel moderne de 400 chambres a été construit à St-Georges, et de nouvelles ailes ont été ajoutées aux hôtels "Princess" et "Belmont Manor". Dans la ville même de Hamilton, on trouve l'hôtel "Hamilton", avec une capacité de 600 chambres, ce qui devrait suffisamment amplement au logement des visiteurs qui iront aux Bermudes cet hiver.

Le "Duchess of Atholl" sera le premier paquebot à inaugurer le 16 janvier, le service bi-hebdomadaire du Pacifique Canadien sur les Bermudes. Il sera suivi du "Duchess of York" le 6 février et à partir de cette date, le service sera officiellement bi-hebdomadaire.

Comme ce fut le cas l'an dernier, les deux luxueux paquebots "Duchess" seront les plus gros navires à fort tonnage qui pourront accoster au quai même de Hamilton. De plus avec la construction ou l'agrandissement des hôtels des îles, les visiteurs peuvent être assurés de tout le confort désiré durant leur séjour en ce lieu enchanteur.

LES TEMPS SONT TELLEMENT DURS

Qu'un Anglais riche comme lord Derby doit vendre sa maison de Londres.

Lord Derby, l'ancien ministre, et qui, grand ami de la France, fut, pendant la guerre et après l'armistice, ambassadeur britannique à Paris, s'est décidé à mettre en vente sa fameuse résidence de Londres. Conséquence de la crise. Lord Derby s'était déjà défat l'année dernière d'une partie de sa célèbre écurie de courses.

La résidence londonienne de Lord Derby, écrit M. Ludovic Pert, s'élève dans la partie Nord de Stratford Place, et a grand air parmi les superbes édifices qui ornent cette place.

laquelle date du dix-huitième siècle. C'est un des endroits les plus aristocratiques de la capitale. Au temps des équipages, c'était merveille de voir, pendant la "season", les défilés des voitures qui sillonnaient ces parages. Derby House fut, en effet, non seulement un centre de la politique, mais une maison extrêmement accueillante. La société anglaise aimait à s'y rencontrer, regue comme elle l'était avec une grâce incomparable.

La reine Mary y venait une fois l'an, à un jour particulier et mémorable. C'était le jour du Derby d'Epsom. On sait que ce jour-là le roi George donne un dîner, au palais de Buckingham, en l'honneur des membres du Jockey-Club. On y fête le vainqueur de l'épreuve fameuse. Or, pendant que le roi recevait ses invités, la reine allait dîner à Derby House, rendant, par là, hommage au grand sportsman dont le nom est associé, d'une façon illustre, aux luttes hippiques d'Angleterre. Et le dîner, auquel assistaient des convives triés sur le volet, était suivi d'un bal qui se prolongeait fort tard dans la nuit. Ce sont de pareils souvenirs qui sont appelés dans la nuit. Ce sont de pareils

LA POLITESSE

Le neveu. — Je vous remercie pour la cadeau que vous m'avez donné.

L'oncle. — Oh! ça ne vaut pas la peine d'en parler.

Le neveu. — Je le sais, mais il faut bien être poli.

AVIS DE REQUETE POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que M. Ellery Sanford Johnston, de la cité et du district de Montréal, dans la province de Québec, secrétaire, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme, Olive Faith Goodill, résidant au no 1568 avenue Commonwealth, dans la cité de Boston, état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, pour cause de bigamie, adultère et désertion.

Montréal, province de Québec, 4 décembre 1931. Mathewson, Wilson and Smith avocats du requérant.

CARTES D'AFFAIRES

BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR

Avocats Procureurs Tél. MAin 5100-5101 414 rue St-Jacques Ouest, MONTREAL



UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de justice, en la cité de Montréal, LE LUNDI, PREMIER JOUR DE FEVRIER prochain à DIX heures du matin. EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes. JE DONNE AVIS AUSAI à tous les juges de paix, coroners et officiers de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Shérif Omer Lapierre, Bureau de Shérif, Montréal 7 janvier 1932.

AVIS DE REQUETE POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Antonio Poliso, agent d'immeubles, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Dame Marie Florida Hélène Soubre, dit Saint-Jean, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 15ème jour de décembre 1931. Bercovitch, Cohen & Spector, avocats, 414 St-Jacques-Ouest, Montréal, Avocats du Requérant.

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux de rédaction et d'administration au no 3954 Parc LaFontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Trour Inc.", 1723 rue Saint-Denis, Montréal.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE Situation au 30 novembre 1931 COMPTE PROFITS ET PERTES Table with financial data including Dividendes, Fonds de pension, Impôts fédéraux, Versement au Trésorier, Solde créditeur, PASSIF, Envers le public, Envers les actionnaires, ACTIF.



# TOUS LES SPORTS Nos THEATRES

## LORSQUE L'INDUSTRIE SE MET DANS LES SPORTS

Le résultat ne peut être que désastreux. — Les étonnants rien de bon pour l'avenir. — Les prohibitionnistes.

Il est reconnu que l'industrialisation a outrancé du sport le conduit invariablement à sa perte.

Or, à qui fera-t-on croire que ces courses à la raquette organisées chaque hiver par des vendeurs de whisky sont du sport, du vrai sport?

L'an dernier elles furent marquées par les manoeuvres les plus anti-sportives qui se puissent voir.

Des organisations qui avaient mis en lice de concurrents allèrent jusqu'à accuser des organisations rivales d'avoir voulu empoisonner leurs champions.

Il est vrai que les victimes n'en moururent pas, mais les drogues que l'on disait avoir été servies à des coureurs sans méfiance pouvaient aussi bien les envoyer "ad patres", si l'on songe au degré d'énervement, d'affaiblissement auquel peut être rendu, dans de semblables circonstances, un athlète.

Non seulement la compagnie qui organise ces marathons s'en sert uniquement dans un but de réclame, mais ça touche au ridicule que de voir des faiseurs y faire entrer aussi leurs petits intérêts particuliers.

De nombreuses protestations nous sont parvenues à propos de ces prétendus concours d'endurance — dont la province de Québec a le monopole — est-ce parce qu'on croit nos gens plus naïfs que les autres?

Nous ne sommes pas contre l'annonce, fut-ce l'annonce des spiritueux; mais nous estimons que ces courses, à cause des dangers de diverses natures qu'elles comportent, donnent beau jeu aux associations anti-alcooliques qui voudraient empêcher toute annonce de liqueurs.

Il faut s'attendre à ce que cette campagne s'intensifie d'ici quelques semaines, et le résultat en serait un jour désastreux que nous n'en serions pas autrement ARGUS.

surpris. Au Conseil législatif, l'autre jour, n'a-t-on pas parlé de l'étatisation de la bière, marotte chère au prohibitionnistes? Pourquoi inciter sans cesse ceux-ci à de nouveaux efforts!

## SONJA HENIE AU FORUM

Elle prendra part aux championnats mondiaux

Le mois prochain, plus précisément le 18 février, Montréal verra se disputer sur la glace du Forum, les championnats de patinage de fantasia mondiaux. Des patineurs japonais, européens, américains participeront aux Jeux Olympiques au Lac Placide, puis ils viendront à Montréal, au cours de la troisième semaine de février.

Parmi les concurrents aux championnats mondiaux, l'on verra Mlle Sonja Henie, la merveilleuse artiste du patin de Norvège, et championne du monde des patineuses; Mlle Hilde Holovsky, jeune patineuse de 14 ans de Vienne; l'une des aspirantes au championnat de Mlle Henie; Karl Schaefer, de Vienne, champion actuel du monde; Gillis Grafstrom, ancien champion du monde; M. et Mme Brunet, de Paris, champions du monde pour couples; et autres non moins fameux.

## COMBAT LEITHAM-

DAVIES A TORONTO

Toronto, 16. — Bobby Leitham, de Montréal, champion des boxeurs poids-coq du Canada, rencontrera ici, le 25 janvier, dans une attraction principale à l'Arena, un excellent petit boxeur de Charleroi, en Pennsylvanie, William "Willie" Davies. Cette nouvelle a été annoncée aujourd'hui par le promoteur Playfair Brown.

Ce sera le troisième match important de Leitham depuis qu'il a enlevé le titre à Giroux, à Montréal, le 27 octobre dernier. Leitham a défait récemment à Montréal, le boxeur Lou Farber de New-York. Davies est très haut coté ici depuis qu'il a rossé l'hiver dernier le champion poids-coq de France Eugène Huat.

Leitham s'entraînera principalement à Montréal; il n'arrivera ici que quelques jours avant son combat contre Davies.

## NOS PATNEURS À TORONTO SAMEDI

Toronto, 16. — Avec la froide température de ces deux derniers jours, il est plus que possible que les essais de vitesse sur patin auront lieu aujourd'hui à l'Université de Toronto.

Bien que le nombre d'inscriptions soit considérablement plus restreint que par les années passées, un grand nombre de patineurs toutefois se sont inscrits dans ce tournoi. On remarque parmi les vedettes du patin :

## LE SAINT-FRANCOIS CONTRE CHAMPETRE

La Ligue de hockey Mont-Royal offrira un très important programme, dimanche après-midi, à l'Arena Mont-Royal. Le voici: 2.15—Verdun vs S.-Michael. 3.45—Champêtre vs S.-François-Xavier.

Le Lafontaine est presque assuré de participer au détail.

Tous les autres clubs vont décider leur propre sort, dimanche. Des victoires pour le S.-Michael et le S.-François les assureraient des positions dans le détail. Inutile de dire qu'avec des perspectives de la sorte, ces deux clubs vont tenter l'effort de l'année pour gagner. Voici la position actuelle des équipes:

	G.	P.	N.	Pts
Lafontaine	6	3	0	12
S.-Fr.-Xavier	3	2	4	10
S. Michael	3	2	3	9
Verdun	2	4	3	7
Champêtre	3	6	0	6

Une victoire sur le Champêtre, dimanche, permettrait au S. François de partager la première position avec le Lafontaine.

Tous les clubs de la Ligue Mont-Royal avaient jusqu'au 15 janvier pour inscrire les noms de 14 joueurs et tous les clubs ont leur alignement final maintenant.

Le Verdun a donné un solide argument au S.-François, dimanche dernier. Les Irlandais de Bob Holland auront fort à faire pour le retenir.

De l'avis de plusieurs, le Verdun a une chance de gagner car cette équipe joue toujours son meilleur hockey vers la fin de la saison. Seed a bien débuté dans les buts en tenant les champions en respect pendant les soixante minutes!

La partie, qui promet le plus, est la finale entre le S.-François Xavier et le Champêtre. Le S.-François espère bien remporter sa troisième victoire consécutive sur Champêtre.

La partie sera menée durement car les deux derniers engagements du Champêtre ont failli se terminer par des bagarres. Freeman Jack sera à son poste. Ce petit centre a prouvé qu'il avait un bon œil dans cinq parties, il a compté trois fois. Il est parmi les meilleurs compteurs.

Idège Gervais a changé sa première ligne. Il aligne Easton, au centre, Saunders, sur l'aile droite et Roger Gaudette, sur l'aile gauche. Idège croit obtenir de meilleurs résultats avec cette ligne plus agressive et plus productrice de points.

Le président Alcide Gagnon a nommé Jean Sauvè et Dave Campbell pour diriger ces rencontres.

## CES JOUEURS EN AVION

Chicago, 16. — Tous les joueurs et les arbitres de l'American Association voyageront probablement en aéroplanes la saison prochaine.

Par suite de la grande distance entre les villes de l'Est et celles de l'Ouest de cette ligue, les propriétaires des clubs du circuit ont eu une conférence et ont discuté l'opportunité de faire les voyages sur longues distances en aéroplanes, et sur courtes distances au autobus.

Les clubs veulent agir ainsi parce qu'ils ont échoué dans leur tentative pour obtenir des prix spéciaux des compagnies de chemins de fer.

Thomas-J. Hickey, président de la ligue a dit qu'une assemblée aura probablement lieu le 1er février pour prendre le vote sur les voyages en aéroplanes.

## À NOS CLUBS SPORTIFS CANADIENS-FRANCAIS

Le Régiment de Maisonneuve organisée dès maintenant un corps spécial qui sera connu comme Compagnie de mitrailleurs. Ce mouvement est autorisé par les changements apportés dans l'établissement de l'infanterie de la milice canadienne.

Tout groupement d'amis — tout club sportif et récréatif — trouvera aux quartiers du Régiment à l'arsenal rue Craig est, de nombreux avantages. En plus d'être enseigné dans l'arme la plus importante de l'infanterie — la mitrailleuse — les membres de groupe quelconque auront à leur disposition des salles pour la pratique des sports, pour l'organisation de soirées dansantes et salles pour recevoir leurs amis.

Le Régiment ne demande en retour que la présence aux parades des jeudi soir. Il n'y aura qu'une parade par semaine — parade dans les salles intérieures afin de rendre l'instruction plus facile.

Le capitaine Ernest Bonapré, officier commandant ce nouveau corps, recevra avec plaisir toute demande de renseignements le mardi, jeudi et vendredi soirs du mois de janvier seulement aux quartiers régimentaires, rue Craig est.

## LA PARTIE BOSTON-CANADIEN

Les amateurs "canayens" comptent sur de l'action, beaucoup d'action. — Dangereuse tendance à la "nullité" qui se manifeste à la boxe et au hockey.

Dans une seule ligue mineure de hockey, on enregistrait jeudi soir trois parties nulles sur trois parties jouées. Un chroniqueur sportif intitulait cela: "trois nullités".

Est-ce à dire que les hockeyistes sont en train d'imiter les boxeurs, dont l'idéal semble de finir leur combat sans décision, une fois l'argent du public, ce bon public, tombé dans la caisse?

Mais ce bon public commence à en avoir assez de ces "batailles" annoncées à grands fracas et qui finissent au milieu des sifflets de l'assistance. Les dernières parties de boxe organisées à Montréal ont dû suffisamment édifier les promoteurs là-dessus, car les assistances ont manifesté une dangereuse tendance à se raréfier, et ce n'est certes pas ce que cherchent les promoteurs. . .

Les commissions de boxe aux Etats-Unis ont commencé à réagir contre les batailles "sans décision". Espérons que cet exemple sera suivi au Canada et particulièrement à Montréal.

En ce qui concerne le hockey, il paraît que la ligue Nationale veut aussi intervenir, et c'est dans son intérêt bien entendu. Un club comme le Boston en est rendu à 8 parties nulles sur 22, et un autre comme le Chicago à 8 parties nulles sur 23. Néanmoins leurs propriétaires, les Adams et les McLaughlin, sont les plus vidents à réclamer de l'action, toujours de l'action sur la glace.

A vrai dire, il n'y a que les Rangers et les Canadiens, peut-être même les Torontos, qui n'essaient pas d'annuler et préfèrent revenir "dessus ou dessous", selon l'expression des Lacédémoniens, c'est-à-dire vainqueurs ou vaincus.

Ce soir, au Forum, rencontre Boston-Canadien, qui devrait être une fameuse rencontre, si les clubs y vont franchement. Les amateurs, qui seront au moins 12,000, sont en droit de compter sur de l'action, beaucoup d'action. Espérons qu'ils ne seront pas déçus. Il faut du reste au Canadien une victoire, s'il veut conserver la foi qu'on mise en lui ses partisans.

Malgré la crise financière et de nombreux échecs subis par leurs champions, on a pu constater que les foules au Forum n'ont guère diminué, dès que "les Canadiens sont là". Cependant, il ne faudrait pas trop présumer de cet enthousiasme. . .

## DISCOBOLE.

## LE DERBY DE CHIENS DE QUÉBEC

Le grand Derby annuel de chiens de Québec, qui suscite toujours le plus vif intérêt dans les milieux sportifs du Canada et des Etats-Unis, se tiendra, comme l'ont récemment annoncé les journaux, les 22, 23 et 24 février prochain. La longueur du trajet parcouru sera comme d'habitude de 123 milles, avec moyenne de 40 milles par jour pour les trois jours que durera le Derby.

Cet événement sportif par excellence attire toujours dans la capitale de nombreux visiteurs de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Pour la circonstance, on verra en lice les meilleurs attelages d'Amérique conduits par les vétérans des courses précédentes, tels que Emile St-Godard et Leonard Seppala qui, cette année, concourront respectivement pour les coupes de vitesse et d'endurance, attribuées en permanence cette fois à ceux qui les auront gagnées trois fois consécutives.

L'an dernier, onze attelages prirent part à cette course mémorable, considérée comme le clou de la saison des sports d'hiver de Québec. Cette année, comme il n'y aura pas de telles courses ailleurs, durant cette période, on prévoit un plus grand nombre d'entrées que par le passé. Un grand total de \$2,500 en prix sera réparti comme suit: 1er prix, \$800; 2e prix, \$600; 3e prix, \$300; puis d'autres de \$200, \$100, \$75, \$50 et \$25. Le Derby se terminera par un grand bal costumé au Château Frontenac, le luxueux hôtel du Pacifique Canadien, et au cours duquel les prix et trophées seront distribués.

## L'INCOMPARABLE CONCHITA SUPERVIA

L'éminente cantatrice, Conchita Supervia, qui donnera à Montréal, le premier février prochain, un grand récital au Théâtre St-Denis, naquit à Barcelone, de parents espagnols et c'est dans un couvent tenu par des religieuses françaises, en cette ville, qu'elle reçut son éducation.

Elle fit ses débuts à l'opéra, à quatorze ans, au Théâtre Colon, de Buenos Ayres et, depuis cette date, elle a paru sur toutes les scènes des théâtres d'opéra des grandes capitales européennes. Paris, Londres, Vienne, Milan, Rome, Madrid l'ont à maintes reprises acclamée. Les triomphes qu'elle a remportés en ces dernières années sont tels qu'aucun autre artiste contemporain n'en a connus de pareils. C'est que la Supervia joint à ses qualités exceptionnelles de cantatrice, un art consommé où la séduction personnelle s'allie à une technique impeccable.

## STOCKTON ET VAN WURDEN EN FINALE

Ils se rencontreront dans un match à finir lundi soir à la salle St-Jacques.

Le promoteur Donal Plourde a voulu faire de sa séance de lutte de lundi soir prochain, à la salle du Marché St-Jacques, un succès dépassant tous ceux qu'il a remportés à date. Il a choisi dans ce but les meilleurs athlètes disponibles sans discuter les prix qu'ils demandaient. Ainsi Paul Gaudet, l'un des poids moyens les plus sensationnels qu'on ait actuellement à Montréal s'alignera contre Rod Labrie, un autre local qui a beaucoup fait parler de lui récemment. Ces deux lutteurs en viendront aux prises dans une pré-

## Chronique de Cinéma MORT DE LA "VAMPIRE"

La vamp, telle que nous la connaissions au temps de Barbara La Mar, est disparue. La femme fatale n'aurait-elle donc plus droit de cité dans le monde cosmopolite pourtant de l'écran? On le croirait à voir les films de ces dernières années qui, et c'est notable, ont délaissé quasi complètement de mettre en vedette ce type féminin. Les rôles de femmes perfides y sont confiés à des artistes n'ayant pas particulièrement le physique classique, reconnu, consacré de la vampire traditionnelle. Il n'y a pas à s'alarmer d'un pareil état de choses: mieux, doit-on s'en réjouir! Il est temps en effet que nous laissions certaines traditions désuètes de côté. Depuis dix ans qu'elle dure cette tradition de la femme portant une robe de satin, noire et sinuose, fendue sur le côté, vampire capable de réduire à néant tous les représentants disponibles du sexe fort... elle est assez vieille pour mourir avec toute notre profonde sympathie. Nazimova fut la première à se dégarer de cette tradition. Elle sut réagir contre ce moule de la sirène de l'écran qu'on voulait lui imposer. Elle sut surtout faire naître chez les spectateurs, de la sympathie pour ces femmes qu'on a convenu de considérer comme étant "derrière la barrière".

Un bel exemple fut celui de la regrettée Lya de Putti dans "Variétés". Le spectateur comprenait qu'elle était victime de son destin et que si cette femme répandait par sa beauté le malheur autour d'elle, on ne pouvait pas vraiment lui en vouloir. Puis vint Greta Garbo! Jamais cette femme ne fut fautive pour le simple plaisir de l'être. A ses rôles, tous ses rôles, elle a toujours apporté le meilleur de sa sincérité et avant tout aussi, elle s'est ingéniée à demeurer fidèle à la vie.

Du reste une artiste véritable, une artiste de talent ne peut vraiment accepter d'être étiquetée à jamais sous un titre absolu. Comment! devenue "ramp" une fois, à cause d'un rôle, il lui faudra désormais n'être plus que ce type, c'est-à-dire se refuser d'enrichir sa personnalité d'artiste en n'ayant plus l'occasion de créer des rôles variés! Il va de soi qu'une artiste sincère ne peut accepter une pareille limitation à sa carrière, à son ambition. Si le type classique de la "ramp" a disparu c'est précisément parce que les artistes du cinéma moderne ne veulent pas être classés comme les actrices d'un seul rôle. Elles se sentent toutes, plus ou moins, évidemment, capables de sentir et d'exprimer les nuances de la nature humaine.

Ce n'est pas le cinéma qui y perd en tout ceci. Au contraire. En se dépillant de ces méthodes d'un autre âge, le cinéma fait place aux idées nouvelles qui, fruits d'une technique encore jeune, ne manquent pas de surgir et réclamer des artistes habiles et sincères pour les exprimer, les styliser. Il fallait donc renoncer à greiner tous ces vieux clichés et surtout cette "vamp" bonne, après tout, qu'à s'étendre languoureusement sur un divan, à se mettre du vert sur les lèvres et à fumer des cigarettes avec un fume-cigarette immonablement long. Ce souvenir du théâtre eut un temps sa place au cinéma. Celui-ci alors manquait de tout: il fallait lui créer une galerie de types classiques. On eut ainsi l'ingénu de la Lilian Gish, le bel homme à la Valentino, le vilain à la manière de Wm. S. Hart ou bien celle de Lew Cody et puis la "ramp". Or cette dernière est beaucoup trop vieux jeu, disons-lui tendrement adieu.

Certes, elle nous ont fait passer d'agréables moments, toutes ces émules de Nazimova! Mais nous avons grandi et appris surtout qu'il n'existe pas de femmes fatales mais que la femme est ce soir pourrait fort bien se montrer demain la plus froide et la plus vorace des meurtrières. Le cinéma a donc raison de ne plus imposer aux actrices de ces rôles définitifs. La vie n'est pas ainsi faite, elle n'est pas à ce point méchante pour donner à une femme toutes les armes mauvaises contre les hommes sans lui laisser une parcelle de respect et de coeur. Les êtres humains ne sont jamais aussi bons qu'on le dit, ni aussi méchants qu'on le pense.

## "MANHATTAN PARADE" AU CAPITOL

"Manhattan Parade" un film de Winnie Lightner, Smith et Dale, et Charles Butterworth, et "Surrender" avec Warner Baxter et Leila Hyams, constitueront le programme de la semaine prochaine au Capitol.

"Manhattan Parade" est réalisé complètement en Technicolor et comporte un grand déploiement de décors et de personnages. Le second film est tiré d'un roman célèbre de Pierre Benoit, "Axelle", et son interprétation est à la hauteur de cette oeuvre littéraire connue.

## "MANHATTAN PARADE" AU CAPITOL

"Manhattan Parade" un film de Winnie Lightner, Smith et Dale, et Charles Butterworth, et "Surrender" avec Warner Baxter et Leila Hyams, constitueront le programme de la semaine prochaine au Capitol.

## LE PROCHAIN FILM DE RENÉ CLAIR

René Clair est parmi les cinéastes français un de ceux qui ont eu le courage de rompre avec les traditions, de s'éloigner des sentiers battus, de créer en quelque sorte de nouvelles formules, cinématographiques, originales et puissantes. On sait le succès que remporte son précédent film "Le Million" que chacun s'est plus à considérer comme une oeuvre de premier plan et qui a étendu son succès au monde entier.

"A nous, la Liberté!" est de la race de ce dernier. C'est la glorification de ce bien suprême que tout homme porte instinctivement en lui... "la liberté première au fond des coeurs dormants"... rappel des premiers souffles de l'humanité espagnols et c'est dans un couvent rait à cette indépendance du "soi", à cette exaltation intime dans la nature, vers la lumière du soleil.

"A nous, la Liberté!", réalisé par René Clair pour les Films sonores Tobis-Paris, comprend une interprétation de premier ordre avec Henri Marchand, Raymond Cordy, Rolla France, Paul Ollivier, Jacques Shelly, André Michaud et Germaine Aussey. Les photographies sont parfaites, à la manière de René Clair et la musique de Georges Auric s'adapte admirablement à l'ensemble de l'oeuvre.

"A nous, la Liberté!" est un film de grande classe. Il sera présenté d'ici quelques semaines, au Cinéma de Paris.

## LE "SPECTRE VERT" AU ST-DENIS

C'est un film de mystère, "Le Spectre Vert", qui succédera aux films présentement à l'affiche du St-Denis. Ce film français surprendra les spectateurs les plus blasés, car il met aux prises avec un fantôme insaisissable les officiers d'un régiment et la fille d'un riche comte. La Sûreté de Paris est mise en éveil par les crimes sans nom que ce fantôme répète sans être jamais puni. La science vient au secours de la police, mais le fantôme continue toujours son oeuvre de mort. Comment "Le Spectre Vert" sera-t-il enfin démasqué et abattu? C'est tout le dénouement de ce film, qui a pour vedettes André Luguet et Jetta Goudal. Plusieurs courts sujets compléteront le programme.

## "PRIVATE LIVES" AU PALACE

Après la dernière représentation de "Delicious", le Palace donnera en premier "Private Lives", avec Norma Shearer et Robert Montgomery, qui sera à l'affiche la semaine prochaine. C'est une amusante adaptation de la charmante pièce de Noel Coward, le dramaturge anglais le plus en vue actuellement. Il s'agit d'un mari et d'une femme divorcés qui se retrouvent au cours de leur nouvelle lune de miel et reparlent tout bonnement ensemble. Reginald Denny, Una Merkel et Jean Hersholt sont de la distribution.

## "PRIVATE LIVES" AU PALACE

Après la dernière représentation de "Delicious", le Palace donnera en premier "Private Lives", avec Norma Shearer et Robert Montgomery, qui sera à l'affiche la semaine prochaine. C'est une amusante adaptation de la charmante pièce de Noel Coward, le dramaturge anglais le plus en vue actuellement. Il s'agit d'un mari et d'une femme divorcés qui se retrouvent au cours de leur nouvelle lune de miel et reparlent tout bonnement ensemble. Reginald Denny, Una Merkel et Jean Hersholt sont de la distribution.

## SCENES DE BALLETS PAR H. KREUTZBERG

Harald Kreutzberg et les quatre danseuses qui l'assistent présenteront trois scènes de ballet au programme qui sera donné au théâtre St-Denis lundi soir prochain, "Pétrouchka", "Les Lamentations d'Orphée" et "Les Boiteux".

"Pétrouchka" est une des mieux connues parmi les compositions de Stravinsky, le premier et le plus grand de tous les compositeurs de ballets modernes et celui qui a fait pour la musique du ballet ce que Picasso a fait pour son décor et Diaghileff pour sa chorégraphie. La scène que Kreutzberg a choisie pour la présenter à Montréal est celle dans laquelle Petrouchka, la marionnette qui est un objet animé avec une âme (pardon, Lamartine!), est désigné par sa bien-aimée, qui en aime un autre. Emprisonné, il devient enragé et désespéré, et emploie la force pour sortir de la prison afin de tuer son rival.

L'action sur la scène fait toujours partie de conception musicale, les harmonies se déployant dans un grand mouvement, de façon qu'un équilibre parfait soit toujours entre-tenu entre l'oeil et l'oreille. Dans la scène que Kreutzberg présentera ici, on voit les limites pitoyables d'une marionnette dont l'âme, capable d'émotions humaines, ne peut dépasser ses mouvements mécaniques et qui quand même, par les révélations de la danse, devient une figure héroïque et tragique, symbole de l'humanité qui ne peut surmonter ses faiblesses physiques.

## "MANHATTAN PARADE" AU CAPITOL

"Manhattan Parade" un film de Winnie Lightner, Smith et Dale, et Charles Butterworth, et "Surrender" avec Warner Baxter et Leila Hyams, constitueront le programme de la semaine prochaine au Capitol.

CINÉMA DE PARIS

★ PARIS ★

694 St-Catherine O. v.-b.-v. Entom

3ème SEMAINE

du formidable succès

"MAM'ZELLE NITOUCHE"

## CINEMA DE PARIS

Troisième semaine de "Mam'zelle Nitouche", le plus grand succès du film parlant français à Montréal.

Devant le triomphal succès remporté depuis deux semaines par "Mam'zelle Nitouche", la direction du Cinéma de Paris a décidé de maintenir le film à l'affiche pour une troisième semaine. Tous ceux qui n'ont pu, faute de place, trouver accès au Cinéma de Paris, apprendront cette nouvelle avec plaisir.

Peu de films ont connu à Montréal une vogue comparable à celle qui accueille "Mam'zelle Nitouche" au Cinéma de Paris. C'est que l'opérette d'Hervé, Meilhac et Milaud est une de ces oeuvres qui ne vieillissent pas et gardent en elles une séduction toujours nouvelle. D'autre part, le grand comédien Raimu a été une révélation pour le public montréalais. Sa mimique parfaite, son sens aigu du comique, ses intonations inimitables l'ont immédiatement cité à l'attention des amateurs de cinéma parlant français. Aux côtés de ce grand artiste l'on a admiré également le talent souple et fin de Janie Marèse, la trucidation militaire d'Alerne, la jovialité d'Abdila Rouffie et le charme d'Edith Méra.

"Mam'zelle Nitouche" est non seulement un triomphe pour le film parlant français à Montréal, mais c'est la juste consécration des efforts soutenus de la Compagnie Cinématographique Canadienne pour implanter le film parlant français dans cette province. Le Cinéma de Paris, qui aura bientôt un an d'existence, a poursuivi sans relâche son but de donner en premier, en même temps qu'à Paris, les dernières grandes productions des studios français. Le succès et une clientèle plus en plus nombreuse sont venus consacrer cette belle persévérance.

Dans "Mam'zelle Nitouche", le réalisateur Marc Allégret a utilisé avec un art consommé toutes les ressources du parlant et l'on peut dire que la mise à l'écran de l'opérette d'Hervé est excellente à tous les points de vue: elle respecte cette musique spirituelle et charmante, elle suit de très près l'intrigue et la complète par des scènes inédites que seul le cinéma pouvait donner. C'est donc une réussite complète.

Ce qui rend cette production des Etablissements Braunberger-Riché encore plus agréable, c'est le charme délicat qu'émane des toilettes empanachées et des uniformes dorés sur toutes les coutures, d'il y a un demi-siècle. Le photographe est remarquable, et met particulièrement en valeur des angles de prise de vues curieux et recherchés. Le son est d'une très grande netteté et les voix sont reproduites à la perfection. Le décor du couvent des Hironnelles où se passe la majeure partie de l'action est une véritable pièce de musée et l'on peut admirer avec quel soin Marc Allégret a reconstitué toute une époque.

Pour cette troisième semaine de "Mam'zelle Nitouche", le Cinéma de Paris présentera de nouvelles actualités françaises du Pathé-Journal, donnant les derniers événements importants en France; les dessins animés en musique et autres courts sujets.

## LUCIEN MURATORE DANS "LE CHANTEUR INCONNU"

Nous verrons bientôt, au Cinéma de Paris, l'une des dernières productions des Etablissements Osso: "Le Chanteur Inconnu", grand film parlant et chantant, dans lequel l'illustrateur Lucien Muratore interprète avec une belle maîtrise un rôle spécialement écrit pour lui par Henri Diamant-Berger.

Lucien Muratore est secondé par Simone Cerdan, l'héroïne de "Partir", Jean Max, Jim Gerald, et une débutante, Simone Simon, dont la drôlerie et la fantaisie sont toute une révélation.

## FAUSSES DENTS D'ELEPHANT

Le client. — On dirait cet ivoire véritable.

Le marchand. — J'erois bien: on le fabrique avec des fausses dents d'éléphant!

# La fameuse affaire de Saint-Etienne

## RAPIDE COUP D'OEIL SUR NOTRE MACHINE RONDE

Résolutions du Jour de l'An prises par quelques "grands hommes", dont Guillaume II. — Un nouveau remède pour "rajeunir". — Prudence d'un industriel en fait de funérailles. — Le mari dont la femme aimait un Tchecoslovaque. — "Mot" de millionnaire.

Au Jour de l'An, on a coutume, particulièrement en pays anglo-saxons, de prendre toute une série de bonnes résolutions — quitte à les laisser dormir dans le tiroir des possibilités pendant le restant de l'année.

A ce propos, M. Calvin Coolidge a, paraît-il, pris la résolution de "choisir de courir" dans son jardin, en Nouvelle-Angleterre, car, depuis qu'il a quitté la Maison Blanche, ses genoux s'ankylosent.

M. Herbert Hoover a décidé de nourrir les petits Mandchouriens orphelins par la faute des vilains Japonais; il veut aussi accorder une "barbe" matinale, quotidienne et gratuite, à tous les clochards qui errent dans les parcs de la capitale fédérale.

M. Henry Ford, de Détroit, a pris la résolution de ne plus fabriquer d'automobiles pendant mil-neuf-cent-trente-deux, mais de faire, à la place, du ragoût à l'Irlandaise pour nourrir les chômeurs.

Rudy Vallee a pris la résolution de placer sa voix définitivement dans le gosier au lieu des fosses nasales.

M. James J. Walker, maire de New-York, a pris la résolution de "taper une fois de plus la princesse" pour aller à Cuba, manger la banane sur pied.

Will Rogers, qui est à Java, a pris la résolution de s'initier aux secrets de la poule au carry, et il nous télégraphie: "Am still carrying on!"

Quant à Wilhelm de Hohenzollern, il écrit à un de ses admirateurs américains qui nous a confié la chose, qu'il avait pris la résolution de ne plus hacher du bois. "Henceforth, I will chop sucy".

Toujours ce "peril jaune" qui hante l'ex-kaiser.

Combien merveilleux est l'époque dans laquelle nous vivons. Nos infatigables savants, acharnés à déchiffrer les énigmes de la nature, viennent de découvrir le remède contre "le poil dans la main", autrement dit, le moyen de donner de l'énergie et des forces à ceux qui ont la bonne fortune de naître fatigués.

Il ne s'agit plus de glandes de singes, et ne croyez point que ce remède ait été puisé au fond de quelque réceptacle sur lequel la prohibition a prononcé une rigoureux tabou, on ait été emprunté à ce breuvage dont "la couleur est rose et vermeille, et le parfum plus doux encore" et qu'affectionnait Noé.

C'est beaucoup plus subtil, si c'est moins poétique. Il s'agit d'une substance rare extraite des sucs que produisent deux glandes situés adhérents des rognons de l'homme et de l'animal, et que l'on a baptisées du nom suggestif et pompeux de "capsules surrénales".

Ce nom seul éveille l'idée de quelque substance énergétique, explosive et incendiaire, comme le fulminate de mercure. Administré en injections intra-veineuses, ce produit surrénal, nous a appelé la cortine, suprême toute fatigue, mentale et corporelle et transforme le pire des paresseux en une cavale sauvage pour laquelle l'activité et l'action productrice sont un aliment indispensable.

C'est un peu comme du champagne à l'extrême puissance. On se demande ce qui se passera dans notre humanité actuellement si émerveillée et si encline à la bougrotte, si, grâce aux progrès de la science, l'injection de cortine, destinée à parler aux faiblesses physiques et morales, devient obligatoire comme la vaccination contre la variole.

Nous deviendrions tous aussi actifs que des rats. Mais — et nous oserons dire heureusement — la cortine est, à l'heure actuelle, une substance presque aussi chère que le radium, et seuls seraient en mesure de se l'offrir ceux qui peuvent payer sans compter, c'est-à-dire ceux qui, justement, n'en ont pas besoin. De sorte que la "dépression" est encore parmi nous pour quelque temps.

Pour de la prudence, c'était de la prudence! On a célébré dernièrement à San-Francisco les obsèques de

## SIR HERBERT HOLT RESTE OPTIMISTE

"J'en ai vu d'autres, dit le président de la Banque Royale, en parlant de la crise économique.

### LES MOTIFS D'ESPERER POUR L'AVENIR

L'assemblée annuelle de la Banque Royale a eu lieu jeudi midi, sous la présidence de sir Herbert Holt, qui a dit au cours de ses déclarations, toute sa confiance dans l'avenir du Canada, malgré la situation actuelle qui est encore très difficile.

Le président de la Banque Royale rappelle qu'il a été témoin, au cours de ces 50 dernières années de maintes et maintes crises économiques, dont certaines ont été très sérieuses, mais que jamais il n'a perdu confiance dans l'avenir du pays et que son optimisme s'est toujours trouvé justifié en fin de compte.

Tout comme sir John Aird, sir Herbert Holt est persuadé que le pays est moins frappé que l'étranger, en raison de la prudence avec laquelle les affaires sont menées, et aussi en grande partie en raison de la solidité de son système bancaire qui a résisté, là où les institutions américaines ont croulé.

Malgré la crise mondiale, les carences et les crédits bloqués un peu partout, les placements canadiens à l'étranger n'ont que peu souffert. Cela provient encore de la prudence avec laquelle ces placements ont été faits.

Au point de vue bancaire, le Canada est tout à fait privilégié, si on considère que la plupart des pays de haute réputation financière se débattaient à l'heure actuelle dans des difficultés sans nombre qui compromettent la structure de leurs institutions.

La Banque Royale a eu une année satisfaisante et peut couvrir sans difficulté régulier sans difficulté. Toutefois, le boni de 2% est supprimé pour cette année.

Sir Herbert Holt s'est étendu sur deux questions d'importance: celle de la culture au Canada et celle des relations économiques impériales.

Pour la première, il se prononce en faveur de la diversification et met en garde le pays contre le danger de la monoculture, si désastreuse dans certains pays, le Brésil par exemple. En ce qui concerne la seconde, il attend beaucoup de la conférence d'Ottawa. Il est nécessaire de mettre debout un tarif qui soit placé sur des bases scientifiques et non arbitraires, mais il ne faut pas handicaper l'industrie locale.

Le président de la Banque Royale voit la cause première de la crise mondiale dans la chute des prix, et dans la déflation à outrance qui a suivi. La question des dettes internationales reste au premier plan et gêne considérablement la reprise des affaires.

Il fait une revue rapide de la situation économique du pays et constate en le regrettant la diminution dans les rentrées des impositions. Les affaires ont été toutes, en dessous de la normale. Les actions se vendent maintenant, en raison de la déflation, à des cours inférieurs à la valeur intrinsèque de la plupart des compagnies qu'elles représentent.

Le gérant général de la banque, M. Wilson, fait connaître la situation financière qui est très solide et qui montre une très grande liquidité. Les dépôts sont en augmentation, l'actif reste au même niveau que l'an dernier, ce qui montre que la banque a maintenu son chiffre d'affaires. Quant à l'actif immédiatement réalisable, il représente 48% des exigibilités.

M. PADDY LEGER DE NOUVEAU PRESIDENT

Lachine, 16. — Plus vivante que jamais l'Association des Hôteliers du comté de Jacques-Cartier, qui groupe un intéressant noyau de sportsmen et d'hommes d'affaires, a procédé hier, en cette ville, à la reconstitution de son exécutif pour l'année nouvelle.

Connu sur la fin de l'après-midi le résultat des délibérations a donné lieu à d'aimables commentaires, les officiers réélus jouissant tous, tant à travers le comité que dans leur localités respectives, d'une enviable popularité.

La présidence d'honneur de l'Association a été attribuée à M. Victor Marchand, député de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative; quant à la présidence active elle alla de nouveau et tout naturellement à M. J.-B. (Paddy) Léger, propriétaire de l'hôtel Prince of Wales de Lachine. Il en fut de même pour la charge de secrétaire que contiendra de remplir M. Raoul Deslauriers, propriétaire de la taverne C. N. R. de Lachine et pour celle de vice-président confiée à M. M. N. Gauvin, de Dorval. Les directeurs également réélus sont MM. Adélaïde Cousineau, de Sainte-Anne de Bellevue et Léo Chénier, de Pointe-Claire.

## UNE DÉLÉGATION S'EST RENDUE A OTTAWA, OÙ ELLE A RENCONTRÉ LE DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE, MGR. ANDREA CASSULO. — SON EXCELLENCE A PRIS EN CONSIDÉRATION UN PROJET DE RÈGLEMENT AMIABLE, QUI COMPORTE UN DÉLAI MAXIMUM DE CINQ ANS. — EN ATTENDANT, LES PROCÈS SONT REMIS AU 27 JANVIER. — QUE SURGIRA-T-IL?

L'affaire de la fabrique de Saint-Etienne, à laquelle la population montréalaise s'intéresse de plus en plus, par suite des développements sensationnels qu'elle comporte, a semblé faire cette semaine un pas important vers sa solution.

Une délégation choisie par les quelque 200 créanciers intéressés dans la faillite de feu l'abbé Joseph-Charles-Christophe Brodeur s'est rendue à Ottawa, où elle a obtenu une entrevue avec le délégué apostolique au Canada, Mgr Andrea Cassulo, archevêque titulaire de Léontopolis.

Son Excellence reçut les délégués avec la plus grande bonté et écouta avec attention l'exposé qu'ils lui firent de la question.

Les créanciers, qui réclament, comme on le sait, un total de \$615,000, par la bouche de leurs mandataires suggèrent à Mgr Cassulo ce règlement amiable:

1. — Que les intérêts à eux dus depuis un an, soit \$35,000 environ, leur soient immédiatement payés.

2. — Que des garanties solides leur soient données en échange de celles qu'ils possèdent déjà, afin d'éviter les contestations judiciaires.

3. — Que si ces deux conditions sont acceptées, eux, en retour, s'engagent à attendre cinq années le règlement complet et définitif de leurs créances.

Beaucoup de ces braves gens qui croyaient prêter à la fabrique de Saint-Etienne, alors que feu l'abbé Brodeur, à ce que prétend aujourd'hui la fabrique, consacrait cet argent à son usage exclusif, ont avancé ces sommes sur une période s'échelonnant de 5 à 10 et même à 15 années, et l'on conçoit que ce soit dur pour eux d'attendre encore 5 ans. La plupart d'entre eux sont du reste très âgés. Néanmoins, leur respect envers l'Eglise se les incite à consentir de nouveaux sacrifices.

Mgr Cassulo a promis de consacrer à leur projet de règlement sa considération la plus sérieuse et de leur donner une réponse dans le plus bref délai possible.

Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, ayant de son côté écrit aux curés de son diocèse, pour leur demander ce qu'ils pourraient faire, plusieurs lui ont promis des contributions annuelles de \$500 et de \$1,000, mais on estime qu'à ce rythme il faudrait dix ans au moins pour tout solder, tout en rendant hommage à la bonne volonté de Son Excellence.

M. l'abbé Lessard, le nouveau curé de Saint-Etienne, a déclaré à ses paroissiens, dimanche dernier, qu'au cours des derniers onze mois, grâce à la plus stricte économie, il avait amassé une somme de \$10,000. C'est une contribution qui s'ajoutera aux autres.

Un premier procès devait venir devant le juge Martineau, en relation avec cette affaire, mercredi, le 13, mais à la demande de Me Anatole Lachapelle, avocat de la fabrique, cette cause fut remise au 27, pour être plaidée avec trois ou quatre autres de même nature, si un règlement amiable, que tout le monde espère, n'intervient pas avant cette date.

IGNOTUS.

## LE NOMBRE DES PRÊTRES EN FRANCE

Comme il va en diminuant, une propagande en faveur du recrutement sacerdotal est lancée.

Une propagande en faveur du recrutement sacerdotal est lancée.

Il est des sujets qu'on n'aborde pas sans frémir. Car on court un risque double. La raillerie et la politique élémentaire peuvent s'en saisir comme une proie facile. L'âme sensible peut être froissée par l'objectivité indispensable avec laquelle on les traite.

Donc, en bref, voici: il y a pénurie de prêtres.

Même en dehors de toute préoccupation confessionnelle, même étranger à toute foi, on peut accorder quelque attention à cette question, car elle est, par un certain côté, nationale, ainsi qu'on nous l'a exposé à l'Oeuvre des Vocations.

La défunte Exposition coloniale avait réservé une large place aux missionnaires. C'est un fait symbolique. Il signifie assez que l'Etat les juge aptes à servir, à l'étranger et chez les infidèles, l'influence française.

La France est le pays qui répand le plus de missionnaires par le monde. Autant dire que si leur nombre diminue dans un proche avenir, le prestige de la France pourrait en subir logiquement un contre coup.

LES MISSIONNAIRES

Or, c'est des rangs du clergé que se lèvent ces rudes hommes; et c'est le clergé des campagnes et des villes qui fait naître, entretient et propage la foi tenace que nécessitent ces apostolats dangereux. Tout affaiblissement numérique du clergé aura donc sa répercussion dans l'armée des missionnaires. C'est par là, pour demeurer dans le domaine temporel, que la chose vaut d'être signalée.

Le seul clergé des paroisses, curés et vicaires, comptait en 1913, 32,315 prêtres pour 66 diocèses. Il n'en compte aujourd'hui que 28,500 environ pour 71 diocèses. En sorte que 10,000 paroisses en France n'ont plus de curé et que les autres se partagent souvent un seul ecclésiastique. Certains curés de campagne ont à assurer le service de deux paroisses, à l'âge de quatre-vingts ans. D'autres, moins vieux, ont la charge de six et même huit paroisses.

LE DIOCESE DE PARIS

Le diocèse de Paris est d'ailleurs, à cet égard, le plus pauvre diocèse de France. En comptant les professeurs, les prêtres employés à des fonctions spéciales et même les prêtres à la retraite, on atteint péniblement la proportion de moins de 40 prêtres par 100,000 habitants, alors que la moyenne dans le reste de la France est de près de 120. Et si l'on tient compte que du clergé strictement paroissial, la proportion descend à Paris jusqu'à 17 prêtres pour 100,000 habitants alors que, selon l'Eglise, elle devrait être presque sextuplée pour l'exercice normal du ministère. En admettant une augmentation de 100 prêtres par décennie, cette proportion ne pourrait être approchée que dans quatre cents ans. Et c'est pourquoi le père Doncouer peut dire que "l'évangélisation efficace de Paris pose plus de problèmes et de plus angoissants que celle de Madagascar ou du Congo".

RAVAGES DE LA GUERRE

La faiblesse numérique du clergé n'est pas la seule raison. L'âge des curés en est une autre. Le nombre des prêtres au-dessous de quarante ans n'excède pas 7,000 pour toute la France; dans le diocèse de Paris, près d'un tiers du clergé a atteint ou dépassé soixante ans.

La guerre, qui a tué 4,619 prêtres et religieux, est une des premières causes de cette disette de vocations, laquelle est, d'autre part, en relation étroite avec la crise de natalité. Un père de famille nombreuse, surtout dans les campagnes, grandes pourvoyeuses de séminaires, ne mettrait pas d'obstacle à la vocation d'un de ses enfants. Il en va autrement maintenant. Les foyers sont dépeuplés. Tout fils qui se tourne vers le sacerdoce est une aide précieuse de moins

## UN MARIAGE CHEZ LE RABBIN THAUMATURGE DE BOBOWA

Si ça ressemble par certains côtés aux fameuses "noces de Gamache" auxquelles assista don Quichotte, il s'y mêle le plus de sérieux. — Intéressantes coutumes juives.

Le cortège. — Une foule pittoresque de patriarches vénérables, de vieux rabbins aux longues barbes blanches, de jeunes gens pâles et à l'air inspiré, des matrones dévotement en robe de satin foncé, de jeunes filles en toilettes somptueuses, entourés d'une suite nombreuse de fidèles, se rassembla à Cracovie, venant de toutes les parties de la Galicie, de la Roumanie et de Tcheco-Slovaquie, pour se rendre en un cortège imposant et solennel, au mariage chez le rabbin miraculeux de Bobowa, en Pologne.

M'est à midi que le cortège se mit en route, pour arriver à Bobowa avant la tombée de la nuit.

Les Cosaques. — Un détachement de cosaques "chassidiques" en uniformes resplendissants, montés sur des bêtes magnifiques, prêtées pour cette occasion par le ministère de la Guerre, marchait en tête du cortège. Une ancienne tradition observée par les vieilles dynasties rabbiniques exige que les cérémonies d'un grand mariage aient en partie un caractère militaire. Dans ce but on mobilise d'habitude les plus fidèles admirateurs du rabbin qui marie un de ses enfants, ces fidèles devant eux-mêmes être des rabbins respectables et célèbres par leur science: ils sont pour toute la durée du mariage dotés d'uniformes somptueux, de manteaux rouges, de toques de fourrure et de lances, et forment un détachement de cavalerie.

Devant les portes de Bobowa la bienvenue fut souhaitée aux arrivants par les envoyés du rabbin miraculeux, qui leur offrirent en son nom du pain et du vin.

De petits orchestres jouèrent des airs religieux et d'anciennes marches nuptiales et les "bouffons" de la "cour" du rabbin miraculeux, parmi lesquels figuraient des commerçants et des industriels très honorés, costumés en arlequins moyennageux en l'honneur du zaddik, amusaient la foule des invités par leurs clowneries traditionnelles et créaient une atmosphère de laisser-aller, joyeux, mais décent malgré tout.

Mais le festin ne peut commencer de suite, car une nouvelle mariée doit, avant tout, se faire raser la tête pour qu'il ne reste pas la moindre trace de ses longues boucles qui pourraient rappeler les temps de sa virginité. Ce n'est qu'après cette opération que la jeune mariée apparaît avec ses dames, vêtue d'une longue robe de satin blanc, un voile épais lui cachant le visage. Elle s'assied à la place d'honneur de la table réservée aux femmes, tandis que le jeune époux et sa suite s'installent à la table des hommes. Les époux n'ont pas encore échangé une seule parole, à l'exception des formules rituelles prononcées pendant la cérémonie. Le jeune époux se

pour le travail familial des champs.

Autre cause encore. Depuis la séparation, l'état de prêtre apparaît comme une situation dont le côté moral s'est accru, mais non le côté matériel. S'il est vrai que, dans certaines paroisses de Paris, un curé peut arriver à gagner plus de 60,000 francs par an, il n'en va pas de même dans les campagnes; l'ombre ascétique du curé de village à la Balzac s'y prolonge toujours. En sorte que les familles n'encouragent guère leurs enfants les mieux disposés, dans cette voie d'une âpre majesté.

UNE OFFENSIVE

Contre ce qu'il considère comme un péril, le clergé a pris l'offensive. Il ne cache pas sa situation critique; il la publie. Cela pour mieux y remédier. Le clergé a commencé depuis ces dernières années une propagande qui va s'intensifiant en faveur du recrutement sacerdotal et suivant les meilleures formules de la publicité moderne.

Chaque diocèse possède son oeuvre des vocations d'origine parfois ancienne, mais d'une activité particulièrement vivante. Chaque année, un congrès national de recrutement sacerdotal se tient en quelque ville

de France; le programme en est prévu jusqu'en 1937. Toute la pompe désirable l'accompagne et l'on y entend une phalange sélectionnée d'orateurs sacrés et laïques. Pour le reste, sermons, conférences, réunions, projections, films, tracts, images, bulletins se multiplient. Parfois, la voix du chanoine Lieutier, directeur de l'Oeuvre des vocations pour le diocèse de Paris résonne dans les hauts-parleurs de la radio. Et chaque diocèse prend en charge complète les séminaristes dont les familles ne peuvent couvrir les frais d'études.

Quel est le résultat de cette propagande? Certains séminaristes, dit-on, Paris ou Versailles notamment, ont vu croître très sensiblement le nombre des rentrées. Ailleurs, ce nombre des rentrées. Ailleurs, ce nombre reste statique; ailleurs, il tend toujours à décroître. Nul donc ne peut encore se prononcer sur l'avenir. Les propagandistes font montre de confiance et espèrent en une recrudescence de la vie spirituelle, faite de quoi, déclarent-ils, se réalisera la prédiction fameuse.

"Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre, l'on y adora les bêtes", comme disait le curé d'Ars, humble entre les humbles.

Emile CONDRUYER.

## SPORT

PLUS DE BILLETS A PRIX REDUITS POUR LES JOUTES DES RANGERS A NEW YORK

New-York, 16. — Les amateurs de hockey, qui pouvaient depuis le début de la saison se procurer des billets pour les parties des Rangers à des prix réduits, seront désormais obligés de payer le plein montant pour voir à l'oeuvre les hommes de Lester Patrick.

Au début de la saison, un certain monsieur, beau parleur, se présenta devant le colonel Hammond, président des Rangers, et lui déclara que s'il voulait rendre le hockey populaire à New-York, il devrait fournir à certaines organisations des billets que celles-ci pourraient vendre à prix réduits. Ainsi, à ces endroits, les billets que les loyaux partisans des Rangers payaient \$3.00 à Madison Square Garden, se vendaient \$2.00. Ceux de \$2.00 étaient distribués à \$1.35 et ainsi de suite.

Ayant été mis au courant de la chose, nombre de partisans des Rangers ont protesté vigoureusement auprès de la direction de Madison Square Garden, réclamant de payer le même prix pour leurs billets que ceux qui se les procuraient en dehors. Ils ne voyaient, disaient-ils, aucune raison pour payer leurs billets plus cher à Madison Square Garden qu'ailleurs.

A la suite de ces plaintes bien fondées, la direction du Garden a déclaré qu'à l'avenir tous les billets devront se vendre le plein montant au risque même de voir les assistances diminuer considérablement.

LE TOURNOI DE BADMINTON AU 65<sup>e</sup> REGIMENT

Cette année, pour la première fois, le tournoi de Badminton pour le championnat de la ville et du district de Montréal aura lieu dans un club canadien-français.

Le comité du Montreal City & District Badminton Association voulant reconnaître ce que les Fusiliers Mont-Royal, 165<sup>e</sup> Régiment, ont fait pour développer le Badminton chez les nôtres, a désigné cette place pour ce concours annuel. Ce tournoi commencera samedi, le 23 janvier prochain pour se terminer samedi, le 30.

Les inscriptions pour ce tournoi doivent être faites d'ici le 18 courant, à 5 h. p.m., et doivent être adressées au bureau du secrétaire, chambre 25, 377 ouest, rue Saint-Jacques. Ces entrées doivent être accompagnées du prix d'inscription soit \$1.00 par entrée.

Le tournoi junior pour les garçons et les filles de 16 ans ou moins aura lieu en même temps, mais sans charge.

Tous les joueurs qui auront été battus dans la première ronde ont droit de prendre part au tournoi de Consolation. Il en va de même pour ceux qui auront perdu par défaut dans la première partie, ou qui auront été battus dans la seconde.

Nous publierons plus tard l'horaire et la cédule des parties.